

**SOLDE INCROYABLE de FIN D'ANNÉE**  
COMMENÇANT JEUDI, 7 JANVIER 1988 À 9h30

herve Dufresne  
1010, rue St-Marc  
Shawinigan  
Tél: 538-2885

herve Dufresne  
616, rue St-Marc  
Shawinigan  
Tél: 538-2885

<b>ROBES</b> 15\$ ET PLUS Tailles: 5 à 19 Prix allant jusqu'à 200\$	<b>JUPES</b> 14\$ ET PLUS Tailles 5 à 19
<b>35\$ ET PLUS</b>	<b>25\$ ET PLUS</b>
<b>PANTALONS</b> 25\$ ET PLUS Tailles: 5 à 19	<b>CHANDAILS</b> 25\$ ET PLUS Prix allant jusqu'à 79\$
<b>29\$ ET PLUS</b>	<b>32\$</b>
<b>MANTEAUX</b>	
<b>LONGS</b> 99\$	<b>3/4</b> 85\$

**À CES BAS PRIX**  
**VENEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX**  
**STATIONNEMENT GRATUIT EN FACE DU MAGASIN**

Rendez-Vous 87

**L'utilisation des fonds publics demeure un secret**

QUÉBEC (PC) — L'utilisation de fonds publics par Rendez-Vous 87 demeure toujours un secret bien gardé.

Le 18 novembre dernier, le quotidien québécois Le Soleil s'adressait au bureau d'accès à l'information du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR) dans le but de prendre connaissance d'un rapport comptable préparé par M. Gilles Marcotte, de l'étude Poissant, Richard, Thorne, Ernst et Whinney, de Québec.

Ce travail consistait à analyser et à vérifier l'utilisation des subventions publiques reçues par l'organisme présidé par M. Marcel Aubut. Le mandat avait été confié à la firme comptable par le député de Langelier et alors titulaire du MEIR, M. Michel Côté.

En annonçant la nouvelle en conférence de presse le 11 décembre 1986, ce dernier s'était engagé à rendre publique cette analyse comptable, puisqu'il s'agissait, avait-il reconnu, d'argent des contribuables. Les honoraires étaient d'ailleurs assumés par le MEIR, avait aussi précisé M. Côté.

À la mi-octobre 1987, Mme Sylvie Cloutier, l'attachée de presse du nouveau titulaire du MEIR, M. Robert de Cotret, faisait savoir que le rapport réclamé serait disponible dans deux semaines.

Le 21 décembre, le préposé à l'accès à l'information au MEIR, M. Pierre Trottier, informe Le Soleil de la nécessité d'une prolongation de 30 jours du délai initial de même durée prévu par la loi pour donner suite à une telle requête.

Le fonctionnaire invoque la nécessité d'effectuer "des consultations à l'extérieur du ministère", compte tenu de la nature de la demande. Et ce, ajoute la mis-

sive, afin de permettre au ministère de rendre une décision à la fois "équitable et exacte".

Au cours d'une conversation téléphonique antérieure, le même fonctionnaire avait laissé entrevoir certaines difficultés que pourrait poser cette demande. Reprenant presque essentiellement le raisonnement déjà avancé par le président de Rendez-Vous 87, il avait alors indiqué qu'une partie de l'information contenue dans le rapport comptable pourrait être de nature "corporative". Des informations qui, si elles étaient divulguées, pourraient dévoiler certaines stratégies de marketing et de promotion des entreprises privées subventionnaires.

Au cours d'un échange de bons vœux, hier, à l'occasion de la nouvelle année, le président de Rendez-Vous 87, M. Marcel Aubut, a rappelé que son organisme n'avait absolument "rien à cacher". Il s'est étonné de voir que le journal s'attarde à obtenir une telle information, alors qu'à son avis, il y a d'autres sujets bien plus intéressants.

D'autre part, M. Aubut a indiqué que le conseil d'administration de Rendez-Vous 87 serait dissous en janvier et qu'un fiduciaire serait nommé pour liquider les derniers comptes et avoirs.

Les divers paliers de gouvernement ont versé globalement quelque \$4.7 millions en espèces à Rendez-Vous 87 et environ \$1.1 million en biens et services.

M. Aubut a toujours refusé de fournir un bilan détaillé de l'utilisation des fonds publics. Il a toujours invoqué que son organisme, en vertu de la troisième partie de la loi sur les compagnies, était une corporation à but non lucratif, et qu'à ce titre il n'avait de compte à rendre à personne.

**Un condamné accuse le juge de méchanceté dans son jugement**

WINNIPEG (PC) — Un homme de Morris, au Manitoba, a intenté des procédures judiciaires contre un juge de la Cour provinciale, mardi, parce qu'il prétend que c'est "avec méchanceté" qu'il l'a condamné à trois mois de prison pour possession de 18 grammes de marijuana.

"Personne n'est condamné à la prison pour une simple possession", a noté M. Michael Shaw, qui a reconnu sa culpabilité devant le juge Robert Trudel.

M. Shaw a rappelé qu'il en était à une première infraction et qu'il a passé six jours en prison avant que la peine ne soit renversée par la juge Ruth Krindl, du Cour du banc de la reine.

La juge Krindl a expliqué qu'elle a trouvé "inopportune" la peine de trois mois de prison imposée dans cette cause.

Selon M. Shaw, le juge Trudel a imposé une peine de prison pour l'unique raison qu'il n'a pas pu dire où il s'était procuré les \$25 de marijuana.

En réponse à une question du juge Trudel, M. Shaw a dit qu'il avait acheté la marijuana d'un inconnu, dans un endroit dont il ne se souvenait pas.

Un greffier de la cour a fait remarquer, au sujet de cette affaire, qu'en vertu du droit commun britannique, un juge ne peut pas être poursuivi pour les décisions qu'il prend sur le banc.

**Alzheimer: pas assez de fonds du Fédéral**

TORONTO (PC) — Le gouvernement fédéral ne consacre pas assez de fonds à la recherche sur la maladie d'Alzheimer, compte tenu des répercussions sérieuses que cette maladie a sur le système de services de santé du pays et sur ses citoyens.

C'est ce qu'a fait savoir mardi la Société Alzheimer du Canada qui affirme que le Canada n'a dépensé qu'environ \$1 million pour la recherche en 1987, ce qui équivaut à \$3 par personne souffrant de cette maladie.

La société indique dans un communiqué que le mois de janvier 1988 sera le mois de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer et qu'un programme national visera à renseigner les Canadiens sur la gravité des problèmes que connaissent les malades.

Selon la société, la maladie d'Alzheimer entraîne chaque année la mort de 10,000 personnes et coûte \$2.7 milliards au pays.

D'ici la fin du siècle, peut-on lire encore dans le communiqué, 3.4 millions de Canadiens seront considérés comme personnes âgées. Et près d'un million d'entre elles souffriront de la maladie d'Alzheimer qui se caractérise par une dégénérescence du cerveau.

Le solde expire le 31 jan. 1988

**Spéciaux du NOUVEL AN**

Améliorez votre visionnement vidéo à un prix convenant à votre budget

**rabais jusqu'à 40** VOTRE CHOIX **89.95**

Effets spéciaux vidéo créant des motifs de fermetures et de fondus. Cour. 119.95

Sélecteur vidéo intensifie les signaux. Sans charger les câbles. Cour. 129.95

15-1264



44-8301

**MEMOREX**

**rabais 33%**

Paquet de 5 cassettes Memorex **9.98** 14.95



49-8076

**rabais 25%**

Un détecteur de fumée pour votre sécurité.

Calculatrice scientifique avec étui portefeuille.

VOTRE CHOIX **14.95** 19.95



Interphone à 2 postes idéal pour maisons à 2 étages. Branchez et parlez!

**39.95** 59.95

43-207

**rabais 33%**



Casque d'écoute PRO-60. "Résonance acoustique" Seulement 0.5% distorsion harmonique.

**49.95** 79.95

**rabais \$30**

33-999



**rabais 20%** **39.95** 49.95

12-1984

Lecteur de cassette compact. Arrêt autom. avance/rapide à blocage. Sortie 8 Watts.



Enceintes pour étagères à tout petit prix.

■ Puissance admissible recommandée 40 W.

■ Placage noyer.

**1/2 PRIX**

**29.97** 59.95

40-1975



Imprimante à matrice de points, compatible PC d'IBM, imprime 80 car./sec.

**rabais \$50**

DMP 106 bidirectionnelle Interface série compatible avec ordinateur couleur et parallèle.

**249.95** 299.95

26-2802



**MISE AU POINT**

Dans notre annonce "Vente d'entrepôt", parue dans votre quotidien du 4 janvier 1988, la dimension de piscine ovale 15X24 pieds N'AU-RAIT PAS DÙ PARAITRE; il s'agit d'une piscine ovale de 12X24 pieds.

Nous nous excusons de ce contretemps.

**SEARS**

**MISE AU POINT**

Dans la circulaire "Vente d'entrepôt", insérée dans votre quotidien du 5 janvier 1988, veuillez noter qu'à la page 6, les pots à biscuits à motifs éléphant et vache ne sont pas en vente; les pots en céramique sont offerts en 2 couleurs et non pas en 3 couleurs; les articles à 4\$ pour la cuisine ne sont plus offerts; les articles à 8\$ sont cependant toujours en vente; la batterie "Visions" à 54.99\$ n'est pas en vente. À la page 7, l'oreiller polyester à 7.99\$ et grand format à 9.49\$ ainsi que la couverture électrique ne sont plus en vente. À la page 10, tous les jouets annoncés de 79¢ à 1.29\$ ne sont pas en vente. À la page 11, la moquette "Fletcher I" n'a pas un envers en mousse mais bien en jute. À la page 15; les sacs de couchage à 24.88\$ et 34.88\$ sont offerts sur commande seulement. La chaise "Jenny Lind" de la page 17 n'est pas en vente.

Nous nous excusons de ces contretemps.

**SEARS**

# Des photos et des mots



## Robert Martin

Vous pouvez rejoindre Robert Martin du lundi au vendredi entre 9 heures et midi aux numéros 376-2501 ou 537-6617

• Au retour des "autres", ceux qui s'étaient donné une journée de congé de plus, nous avions quelques nouvelles à apprendre. Mais, la nouvelle des nouvelles c'était l'annonce du mariage prochain de Ginette Gagnon et de Jacques Pagé.

Eh oui! notre "GG nationale" qui a décidé d'unir sa vie à celle du "beau" Jacques, notre chef de pupitre de l'équipe d'édition de soir au NOUVELLISTE. Remarque que la surprise n'était pas très grande, car ces deux-là étaient sur le point d'en décevoir une bonne "gang" à ne pas annoncer ce que d'aucuns attendaient depuis fort longtemps. Dans les vœux de "Bonne et Heureuse Année" faits à la belle Ginette, hier matin, on lui souhaitait, il va sans dire, beaucoup de bonheur. L'éditeur adjoint Sylvio Saint-Amant, après un moment d'hésitation, a même souhaité à Ginette une belle progéniture.

Mais... pas avant le mariage! Foi de Ginette.

Ginette et Jacques convoleront le 16 avril. Ce sera le mariage de l'année dans la région en 1988.

• Jean E. Ryan a profité de ce retour des vacances des Fêtes pour transmettre, à son tour, ses vœux de "Bonne Année" à l'auteur de ces lignes. Montréalais d'adoption mais Trifluvien dans l'âme, Jean Ryan avait eu copie de ce bout de chronique écrit à son sujet avant la période des Fêtes. C'est bien pour dire. Même lorsque l'on quitte la région, on n'est pas bien tant qu'on n'a pas eu des nouvelles du NOUVELLISTE.

• Et puis, pendant la période des Fêtes, Michèle Lacroix a oublié, en faisant ses courses, son sac à main au magasin Yellow de la rue Des Forges. Inquiète,

en s'apercevant de son oubli, elle croyait bien avoir perdu son sac et son contenu. Heureusement pour elle, le gérant Alain Robitaille et son conseiller Mario Nadeau avaient récupéré le précieux sac, afin de le lui remettre.

• Nous avons également appris qu'au cours d'une récente réception tenue à son domicile Gaston Desrochers, dit "Peton", n'avait aucune bière à offrir à ses invités. Faut bien être dans la bière pour en manquer. Ses invités nous ont assuré qu'à l'avenir ils s'informeront auprès de France, son épouse, pour savoir si Gaston a amené de la bière à la maison. "M'enfin..." comme dirait le plus célèbre des Gaston, Gaston La Gaffe.

• Paraît-il qu'un certain Jacques Larise, de Richardson-Greenshield, aurait utilisé sa main gauche pour écrire ses vœux de Noël et du Jour de l'An sur les cartes adressées à ses clients. On peut se douter que Jacques ait subi une quelconque blessure à la main ou au bras gauche, mais de quoi au juste peut-il souffrir ce "charmant" garçon? Semble-t-il, à ce qu'on nous a dit, que "l'ami" Jacques ne peut plus rien faire avec sa main droite. Mais, pourquoi? Pourquoi? ...

• Notre jeune confrère Roland Paillé se faisait un plaisir, le soir de Noël, d'amener les membres de sa famille à la Terrasse du Manoir. Telle ne fut pas la surprise de voir qu'il n'y avait aucune lumière. Semble-t-il que tout était fermé depuis le 19 décembre, et que personne n'avait averti notre ami Paillé. Ce dernier avait "crinqué" les membres de sa famille avec le "festin" qu'on allait faire, et ça s'est terminé au "club sandwich".

• Que l'on me permette une petite incursion dans le monde du hockey international.

Les récentes victoires des équipes canadiennes à la Coupe des Izvestia à Moscou, de la Coupe Sprangler en Suisse et au Championnat mondial de hockey junior à Moscou ont de quoi nous rendre fiers.

Je vois déjà les dénigriers de notre hockey parler de chance. Et loin de moi l'idée de vouloir parler de "suprématie". Non! Je crois plutôt que le programme mis de l'avant par l'ACHA a porté certains fruits, et que notre hockey a aussi profité des fruits des affrontements contre les Soviétiques et les Tchecoslovaques, entre autres.

En septembre 1972, l'URSS nous a fait comprendre que nous n'étions plus les "maîtres" incontestés du hockey, et tout ça pour le plus grand bien de cette discipline sportive.

Je suis, par contre, heureux de voir qu'on s'est retourné les manches pour présenter un calibre de jeu très convenable à ces "bonzes" du hockey international, ou point que le Canada peut maintenant se vanter d'avoir reconquis le respect du monde.

Pour ma part j'estime que les chances de médaille d'or pour le Canada aux prochains Jeux Olympiques de Calgary sont excellentes.

• Et puis, la "vraie" saison a débuté au "vrai" football, le week-end dernier. Ça faisait un bout de temps que je ne m'étais pas "payé" deux matches de football par un beau dimanche. J'aurais souhaité voir les Saints l'emporter, mais les Vikings sont venus gâcher le "party" des gens de la Nouvelle-Orléans. Quant aux Oilers, avec Warren Moon ils étaient mes favoris, et je crois que le match leur revenait à eux. J'avoue que la remontée des Seahawks a mis du piquant, et qu'ils ont été défavorisés en prolongation sur ce qui semblait être une interception.

• Je risque donc des prédictions pour le prochain week-end: Chicago et San Francisco pour l'emporter, respectivement sur Washington et Minnesota. Denver et Indianapolis, respectivement sur Houston et Cleveland.

• On a fait état avec beaucoup de fracas des départ de madame Huguette Charest et de monsieur André Laneuil-

le, de la fonction municipale de la ville de Trois-Rivières, mais le départ de l'animateur en loisir Serge Bronsard n'a, semble-t-il, fait de "peine" à personne. L'ami Serge n'a certes pas quitté l'Hôtel de ville dans les mêmes conditions, et tel que je le connais (personnellement...), c'est ce qu'il devait être plus payant ailleurs. Semble-t-il que Serge Bronsard est maintenant dans le domaine de la construction, et s'il daigne nous en informer, je me ferai certes un plaisir de vous dire sous quelle raison sociale.

• Le pilote des Cataractes de Shawinigan, Jacques Grégoire, affirme qu'il ne mérite aucune suspension à la suite du geste qu'il a posé lors de la visite des Tigres de Victoriaville à Shawinigan. Pourtant, courir après un arbitre sur la patinoire n'a rien de très étonnant, mais connaissant l'entraîneur-gérant des Cataractes, il s'est, sans doute, laissé emporter. Jacques a à coeur les succès de son équipe, mais il y a des façon de faire. Et, quant un entraîneur lance une bouteille d'eau sur la glace, ce n'est pas au hasard... c'est sûrement parce qu'il veut atteindre une "certaine" personne sur la patinoire...



(Photomédia S. Mayer) Jacques GRÉGOIRE

• Nos félicitations vont, ce matin, à Denis Verret, de Fiducie Prêt et Revenu, nommé agent-recrue de l'année (on s'inspire du domaine du sport...) au Québec. Denis a été choisi parmi quelque 75 agents immobiliers-recrues dans la province, et c'est la première fois qu'un tel honneur échoit à un agent trifluvien. Bravo donc, à ce "jeune" homme de la région.



Denis VERRET

• La LNP ça vous dit quelque chose? C'est la Ligne nationale de pronostics, une "petite" ligue réunissant 21 participants (18 fonctionnaires, 2 cadres et un col bleu) qui doivent jongler avec les chiffres de la LNH. Dans ce concours il s'agit de prédire un gagnant à chacun des matches de la LNH. Les Serge Dumas (Bruins), Michel Pellerin (North Stars) et Guy Larivière (Rangers), le plus "vénéral" d'entre tous, sont à surveiller de près. Il semble, toutefois, que Gérard Côté (et ses Black Hawks) ait des difficultés.

• Memo à André Prévost: "... mieux vaut tard que jamais", comme tu m'as dit toi-même en retournant le volume que je t'avais prêté il y a de ça: un dizaine d'années. Merci, et j'espère qu'il t'a plu. André est distributeur pour le journal La Presse dans la région. Encore une fois, André, merci!

### Anniversaires du jour

André Martineau, dit "Canard", policier-pomier à la Sécurité publique de Trois-Rivières: 44 ans.

Michel Lefebvre, régisseur des programmes communautaires à la ville de Trois-Rivières: 35 ans.



(Photo Gilles Berthiaume)

M. Alain Beaucage, de La Tuque, inaugurerait récemment son tout nouveau dépanneur Unik, situé sur le boulevard Ducharme à La Tuque, dans la municipalité de Haute-Mauricie. En plus des services réguliers d'un dépanneur, l'entreprise de M. Beaucage met à la disposition des consommateurs deux pompes à essence. Sur la photo on retrouve MM. Bertin Cloutier, des Constructions Bertin Cloutier inc.; Alain Beaucage, propriétaire; le maire de la municipalité de Haute-Mauricie, Réjean Gaudreault, et Réjean Lachance, représentant de Shell. A l'arrière, Mme Diane Potvin, caissière.



(Photo Gilles Berthiaume)

La 12e édition du Carnaval de la Croche a été officiellement lancée, récemment, dans une atmosphère des plus spéciales. L'humour était à l'honneur alors qu'on annonçait la programmation du carnaval, qui se déroulera du 15 au 30 janvier. L'invitation a été lancée à tous ceux et celles qui ont envie de fêter entre amis. Sur la photo, les duchesses Nathalie Tremblay, Manon Moisan et Jocelyne Duchesne en compagnie de la responsable du concours, Mme Sylvie Bacon, du président, M. Michel Moisan, du représentant O'Keefe principal commanditaire, M. Jacques Fortin, ainsi que du maire de La Croche, M. Elzéar Lepage.

## aujourd'hui c'est mon tour



(Photo Roger Levasseur)

M. Yves Tousignant, réparateur d'appareils électro-ménagers et vente de pièces, à Fortierville.

Le Nouvelliste 6 janvier 1988

## ÉPHÉMÉRIDES

### 6 janvier

- 1987 — A Québec, l'ex-caporal Denis Lortie plaide coupable à des accusations réduites de meurtre au second degré relativement à une fusillade survenue à l'Assemblée nationale.
- 1986 — Le lancement d'une navette spatiale américaine "Columbia" est différé à la dernière minute, par suite de la fuite d'une valve qui contrôle l'alimentation en carburant de la fusée.
- 1979 — Le felquist Jacques Lanctôt rentre au Québec avec sa famille, en provenance de Paris.
- 1961 — Le "oui" l'emporte en France dans le référendum sur l'autodétermination en Algérie.
- 1956 — L'actrice Grace Kelly se fiance au prince Rainier III de Monaco.
- 1941 — Le président Roosevelt définit l'objectif américain des "quatre libertés": liberté de parole et de religion, libération de la misère et de la peur.
- 1937 — Décès du Frère André, thaumaturge du Mont-Royal, à l'âge de 92 ans.
- 1838 — L'inventeur américain Samuel Morse procède à la première démonstration de son télégraphe à Morristown au New Jersey.
- 1643 — Le sieur de Maisonneuve porte une première croix sur le Mont-Royal.

### Ils sont nés un 6 janvier:

- Sainte Jeanne d'Arc, héroïne française (1412-1431)
- Savinien de Cyrano de Bergerac, écrivain français (1619-1655)
- L'actrice américaine Loretta Young (1913)
- Le poète américain Carl Sandberg (1878-1967)



(Photo Gilles Berthiaume)

Comme à chaque année les auxiliaires bénévoles de l'hôpital Saint-Joseph de La Tuque ont souligné la fête de Noël en distribuant des cadeaux à quelque 135 bénéficiaires. Dans l'ordre habituel on retrouve Mmes Jacynthe Lavoie, Pauline Burquel, maman Bédard et son nouveau-né, évidemment le Père Noël, et la présidente, Mme Lynn Cloutier.



Les Chevaliers de Colomb, 4e Degré, de Sainte-Thécle, et les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, ont poursuivi la tradition en rendant visite aux bénéficiaires du foyer Sainte-Thécle à l'occasion des Fêtes. De g. à d. Léonce Groleau, directeur général du foyer; Jean-René Marchand, président du conseil d'administration du centre d'accueil; Dominique Lafrance, fidèle navigateur des Chevaliers de Colomb, 4e Degré, et Marie-Ange Plamondon, présidente de la SSJB.

### Voleur de trottoirs

La compagnie Easy Parking, à Omaha dans le Nebraska, a annoncé que quelqu'un avait dérobé son trottoir. Cette vieille allée pavée de briques, longue de neuf mètres, donnait un caractère décoratif au trottoir bordant l'entreprise de parking. Fred Suarez, co-propriétaire de Easy Parking, a indiqué que ces briques décoratives avaient "entre 60 et 70 ans d'âge", et que l'entreprise devrait les remplacer par du béton. Un officier de police a déclaré avoir vu un homme s'emparer de briques et lui avoir intimé l'ordre de cesser son activité. Mais il semble que cet individu soit revenu plus tard sur les lieux pour emporter les briques restantes.

### Cracheurs de pépins

Le record du monde des cracheurs de pépins de melon a été porté à 8.26 mètres, contre 7.50 mètres, précédent record, au cours d'une épreuve qui s'est déroulée dans la localité du Frechou (département du Lot-et-Garonne, sud-ouest de la France), a-t-on appris auprès des organisateurs. Le nouveau champion du monde est un Français, M. Ulysse Debars, 46 ans, qui a largement battu le record établi en 1983 par un autre Français.

**POISSONS DES CHENAUX**  
Réservations jour et nuit  
**CENTRE DE PÊCHE BROUILLETTE**  
Chalets à louer  
STE-ANNE-DE-LA-PÉRADE  
1-800-463-3825 (sans frais)

**les marées**

Batiscan et La Péraide:	Trois-Rivières:	Champlain:	Soleil:
basse: 07 h 39	basse: 09 h 09	basse: 08 h 40	Lever: 07 h 35
haute: 11 h 41	haute: 13 h 59	haute: 12 h 20	Coucher: 16 h 35
basse: 19 h 14	basse: 20 h 44	basse: 20 h 15	
haute: 23 h 41	haute: 01 h 59	haute: 00 h 20	



33e ANNIVERSAIRE

MARCHÉ BARIBO SHAWINIGAN

33e ANNIVERSAIRE



**BISCUITS VRAC**  
McCORMICKS  
Bâtonnets enrobés  
**2,49\$** lb  
(5,50\$ kg)

**BISCUITS LECLERC**  
Feuilles d'érable  
400 g  
**1,79\$**

**CHOCOLAT SÉLECTION**  
300 g  
**4,99\$**

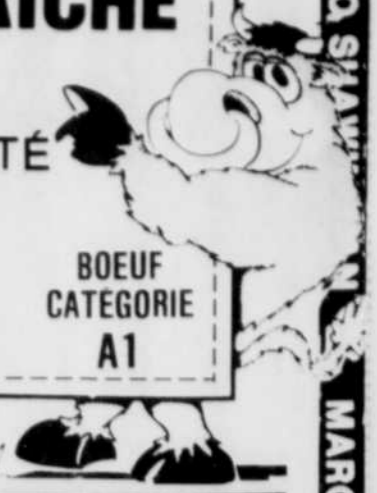
**BARIBO, TOUJOURS LE ROI DES BAS PRIX EN MAURICIE**

**VIANDE FRAÎCHE**

TOUJOURS DE PREMIÈRE QUALITÉ AU MARCHÉ BARIBO SHAWINIGAN

BOEUF CATEGORIE A1

VIANDE TOUJOURS DE 1re QUALITÉ



NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS  
**AUX HALLES DE LA MAURICIE**  
1702, 41e RUE, SHAWINIGAN

<b>BISCUITS LECLERC</b> Villageois, The Dion 800 g <b>2,69\$</b>	<b>BISCUITS LECLERC</b> Social Thé 400 g <b>1,59\$</b>	<b>BISCUITS DUNCAN HINES</b> Beurre d'arachides 500 g <b>1,69\$</b>
<b>KRISPY KERNEL</b> ARACHIDES RÔTIES À SEC 325 g <b>2,49\$</b>	<b>RASOIRS JETABLES SHICK</b> Paquet de 4 <b>89¢</b>	<b>JAMBON DANS LA FESSE</b> MAPLE LEAF 1 livre <b>3,89\$</b>

**Fruits et légumes toujours frais**



<b>SALADE</b> E.-U., Canada no 1 Grosneur 24 <b>1,29\$</b> ch.	<b>POMMES RED OU GOLDEN DELICIEUSE</b> E.-U. <b>1,52\$</b> kg <b>69¢</b> lb
<b>CHOUX DU QUÉBEC</b> Canada no 1 <b>51¢</b> kg <b>23¢</b> lb	<b>TOMATES</b> E.-U., Canada no 1 Grosneur 6 x 6 <b>1,74\$</b> kg <b>79¢</b> lb
<b>BANANES DÔLE</b> E.U. <b>64¢</b> kg <b>29¢</b> lb	<b>CLÉMENTINES DU MAROC</b> Grosneur 144 <b>1,74\$</b> kg <b>79¢</b> lb
<b>ORANGES SUNKIST NAVEL</b> E.-U. Grosneur 88 <b>26¢</b> ch.	<b>CHAMPIGNONS</b> Ont. Can. no 1 Bte 8 onces <b>1,29\$</b>
<b>CAROTTES QUÉBEC</b> Canada no 1 2.27 kg ou 5 lb <b>99¢</b>	<b>EPINARDS</b> E.-U. Canada no 1 <b>89¢</b> pqt

**BONNE SEMAINE !**

<b>RÔTI DE PALETTE</b> <b>2,60\$</b> kg <b>1,18\$</b> lb	<b>RÔTI DE CÔTES CROISÉES</b> <b>4,39\$</b> kg <b>1,98\$</b> lb	<b>RÔTI DE PALETTE</b> Coupe européenne <b>5,71\$</b> kg <b>2,58\$</b> lb
<b>BIFTECK DE FAUX-FILET</b> <b>13,84\$</b> kg <b>6,28\$</b> lb	<b>BOEUF À RAGOÛT</b> En cubes <b>5,03\$</b> kg <b>2,28\$</b> lb	<b>BOEUF HACHÉ MI-MAIGRE</b> <b>4,37\$</b> kg <b>1,98\$</b> lb
<b>SOC DE PORC DÉOSSÉ ROULÉ</b> <b>4,37\$</b> kg <b>1,98\$</b> lb	<b>CUBES DE PORC</b> <b>4,37\$</b> kg <b>1,98\$</b> lb	<b>FONDU PARMESAN</b> <b>45¢</b> ch.
<b>SAUCISSES FUMÉES HYGRADE</b> 450 g <b>1,98\$</b>	<b>SAUCISSE PORC ET BOEUF</b> LA FERNANDIÈRE <b>2,82\$</b> kg <b>1,28\$</b> lb	<b>SAUCISSE PORC LA BELLE FERMIÈRE</b> 500 g <b>2,58\$</b>
<b>RONDINES DE SAUCISSES</b> MAPLE LEAF 500 g <b>2,59\$</b>	<b>BÂTONNETS D'AIGLEFIN</b> HIGH LINER 350 g <b>3,09\$</b>	<b>FROMAGE AUX FINES HERBES</b> DESCÔTEAUX <b>8,30\$</b> kg <b>3,77\$</b> lb

PRODUITS CONGELÉS		
<b>PÂTÉS YORK</b> Dinde, boeuf, poulet 227 g <b>69¢</b>	<b>TARTE À LA CRÈME</b> McCAIN 397 g <b>1,39\$</b>	<b>TOURTIÈRE LA BELLE FERMIÈRE</b> 450 g <b>2,29\$</b>
<b>PUNCH AUX FRUITS</b> MINUTE MAID 12 oz <b>69¢</b>	<b>RONDELLES D'OIGNONS</b> YORK 450 g <b>1,39\$</b>	<b>PÂTÉS ASSORTIS LA BELLE FERMIÈRE</b> 175 g <b>99¢</b> ch.
<b>DELI-CINQ</b> 12 oz <b>1,09\$</b>	<b>FILETS FLORENTINE</b> HIGH LINER 270 g <b>2,49\$</b>	<b>FRITURE DE POISSON</b> BLUE WATER 227 g <b>1,99\$</b>

MARCHÉ BARIBO SHAWINIGAN

MARCHÉ BARIBO SHAWINIGAN

33e ANNIVERSAIRE

MARCHÉ BARIBO SHAWINIGAN

33e ANNIVERSAIRE



Les trois pères Noël, soit messieurs Gilles Caron, Martial Légaré et Louis-Georges Lafrenière, étaient de la partie pour la fête de Noël des bénéficiaires du Centre hospitalier Sainte-Thérèse à Shawinigan. A l'arrière, sur la photo, les principaux organisateurs: M. René Boisvert, Mme Martine Pépin, Mme Madeleine Trudel et M. Marc Saint-Onge. (Photomédia Sylvain Mayer)



Le Père Noël était présent au Centre hospitalier Lafliche de Grand-Mère. Sur la photo, de gauche à droite, les auxiliaires bénévoles qui ont organisé cette fête de Noël, Mmes Suzanne Massie, Sylvie Gauthier, Jeanine Gagnon-Tessier, Thérèse Bruneau, et M. Roger Gauthier. (Photomédia Sylvain Mayer)

**SUPER  
VENTE**

**D'INVENTAIRE**

IL NOUS FAUT TOUT LIQUIDER NOTRE MARCHANDISE  
D'HIVER EN MAGASIN

**3 POUR 1**

EXEMPLE: PANTALON - BLOUSE - JUPE

**PRENEZ LES 3 ITEMS ET  
PAYEZ-EN SEULEMENT UN (item)**



DU ROCHER DE GRAND-MÈRE

GRANDEURS: 3 à 16 ANS

**BOUTIQUE**

*au Féminin enr.*

356, 6e AVENUE / GRAND-MÈRE

Tél.: (819) 538-4442

**CONFECTION**

*Paul Aboud*

**ANNONCE  
SA  
GRANDE VENTE**

**BI-ANNUELLE AUTOMNE-HIVER**

**JUSQU'À**

**1/2**

**PRIX**

**SUR TOUS LES VÊTEMENTS  
AUTOMNE-HIVER  
EN MAGASIN**

Toute vente finale

